



HAL
open science

Herriot et les droites lyonnaises (1945-1953)

Yann Sambuis

► **To cite this version:**

Yann Sambuis. Herriot et les droites lyonnaises (1945-1953). Le demi-siècle d'Edouard Herriot, Oct 2017, Lyon, France. halshs-03498913

HAL Id: halshs-03498913

<https://shs.hal.science/halshs-03498913>

Submitted on 7 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Herriot et les droites lyonnaises (1945-1953)

Yann Sambuis, agrégé d'histoire, doctorant en histoire, Université Lyon 2, Larhra UMR 5190
Colloque « Le demi-siècle d'Edouard Herriot », Lyon, 19 octobre 2017

Lors du Conseil Municipal du 7 mai 1953, Herriot est pour la dernière fois de sa carrière réélu maire de Lyon. Un peu moins de 2 semaines plus tôt, au terme d'une campagne où les 2 camps se sont ménagés, la liste radicale d'Herriot et la liste modérée de Pierre Montel se retrouvent en situation d'égalité quasi parfaite (les radicaux emportent 7 voix de plus mais un siège de moins¹), mettant en échec l'offensive gaulliste de Jacques Soustelle et les communistes. A l'unanimité des 15 radicaux et des 16 modérés, Herriot est élu maire et Montel premier adjoint. Après un demi-siècle, Herriot semble enfin réconcilier les modérés lyonnais.

Durant ses 52 ans à la mairie de Lyon, membre puis leader d'un parti radical quoi qu'on en dise situé à la gauche de l'échiquier politique, il entretient en effet des relations complexes et en constante évolution avec les droites lyonnaises, qu'elles soient royalistes, libérales, modérées, ligueuses, ou, après la Seconde Guerre, gaullistes. Si les tensions sont parfois fortes, comme au moment du Cartel ou sous le Front Populaire, Herriot, démissionnaire de la mairie en 1931 après un conflit avec la SFIO., adresse ainsi ce message aux conseillers modérés :

Vous m'avez toujours traité avec une courtoisie telle que, tout en restant adversaires politiques, nous pouvons nous considérer comme des amis personnels, ce qui, je crois, est utile et souhaitable dans un régime de liberté².

C'est cependant après 1945 que ses relations avec les droites lyonnaises prennent un nouveau tour. Affaiblis, radicaux et droite modérée connaissent un redressement simultané. La conservation du pouvoir municipal implique de plus en plus de composer avec les modérés,

¹ Les scores donnés ici sont ceux des têtes de listes, donnés dans le *Bulletin municipal officiel* de la ville de Lyon (Archives départementales du Rhône, 3044W1).

² Archives Municipales de Lyon, « Conseil Municipal du 29 mars 1931 », Annexe au *Bulletin Municipal Officiel* du 5 avril 1931.

que ce soit pour affronter l'offensive communiste ou les tentatives des gaullistes. Les douze dernières années de mairie d'Herriot sont ainsi par excellence celles de la « coalescence des centres » évoquée par Bruno Benoit³, qui le voit réconcilier modérés de droite et de gauche dans une ville que les fractures politiques profondes avaient en apparence ancrée à gauche – socialiste avec Victor Augagneur de 1900 à 1905, puis radicale avec Herriot – depuis près d'un siècle, mais où c'est avant toute chose la modération qui demeure la norme.

Nous nous demanderons donc comment, dans ce contexte particulier d'une ville marquée par une identité politique modérée et un attachement très fort à son maire, deux tendances politiques qui avaient semblé vouées à disparaître avec la III^e République, le radicalisme et le modérantisme, se relèvent simultanément pour arriver à conquérir ensemble une majorité municipale absolue en 1953 au détriment des forces dominantes de l'après-guerre. Il importera en particulier de démêler les stratégies politiques des mutations idéologiques afin de déterminer si la *synthèse herriotiste*, cette « coalescence des centres » qui semble être à son apogée lors des municipales 1953, est réellement un glissement d'Edouard Herriot vers le centrisme qui le conduirait à faire le choix d'un compagnonnage durable avec le centre-droit, ou une simple stratégie électorale induite par la position centrale des radicaux sur l'échiquier politique lyonnais.

Dans un contexte de fragilisation, Herriot et les radicaux semblent glisser vers le centre (1945-1947)

A la Libération, Herriot est fragilisé et les droites modérées moribondes.

A son retour de captivité, s'il a été réélu en son absence à l'initiative notamment de Justin Godart, Herriot est fragilisé. Tout d'abord, il est minoritaire à la mairie, puisque les radicaux n'ont emporté les municipales d'avril-mai 1945 qu'en constituant une liste de large « Union Républicaine et Patriotique », concédant près de la moitié des sièges à des membres des partis de la Résistance. Cette liste ne l'emporte en outre que de justesse contre les socialistes et les communistes.

³ Bruno BENOIT, *L'Identité politique de Lyon. Entre violences collectives et mémoire des élites (1786-1905)*, Paris, L'Harmattan, 1999, 239 pages.

Ensuite, le score des radicaux aux élections à la Constituante en octobre 1945 n'est que de 11,4 % dans le Rhône⁴. Herriot n'est élu que de justesse grâce à la règle du plus fort reste.

A l'échelle nationale, les deux grands partis modérés de l'entre-deux-guerres, Alliance démocratique et Fédération républicaine, sont fragilisés par leur soutien à Pétain qui entraîne l'inéligibilité d'une partie de leurs cadres et l'érosion de leurs effectifs.

Ce second point pose un problème financier majeur à Lyon : le 4 octobre 1945, un rapport de police note que « la Fédération du Rhône de l'Alliance démocratique ne présentera vraisemblablement pas de candidats aux élections à la Constituante [car] les dirigeants estiment que le manque de moyens financiers et matériels [leur ôte toute chance de victoire] », d'autant que des dissensions existent entre cadres du parti désireux de se rapprocher de la FR et jeunes militants favorables à une alliance avec les radicaux⁵.

La Fédération Républicaine résiste mieux, puisqu'elle est en mesure de présenter aux élections à la Constituante d'octobre 1945 une liste, menée par son secrétaire Pierre Burgeot, tout juste « relevé de la déchéance »⁶ de ses droits et appelant à « l'union des partis de droite »⁷. Cette unique liste de droite modérée n'emporte cependant que 11,2 % des voix, loin derrière les plus de 62% des scores additionnés des partis de gauche et les 25,4 % du MRP⁸, qui rallie sans doute les voix traditionnellement dévolues à la droite modérée.

En 1946-1947, Herriot et les modérés se redressent simultanément

Malgré ses échecs électoraux successifs, la droite lyonnaise entame dès 1946 un profond renouveau qui lui ouvre peu à peu de nouvelles perspectives. Profitant de l'espace laissé par l'ostracisme dont sont victimes les anciens leaders qui ont soutenu le régime de Vichy, une nouvelle génération de modérés s'impose, emmenée notamment par un de ces « hommes nouveaux » qui émergent à la Libération : Pierre Montel que sa situation personnelle à la fois exceptionnelle et dramatique place à la croisée du modérantisme de centre-droit des notables lyonnais et de la symbolique résistante. Issu de la bourgeoisie industrielle lyonnaise et décoré

⁴ Archives départementales du Rhône, 437W24, chemise « Résultats ».

⁵ Archives départementales du Rhône, 437W24, chemise 1 : « Renseignements généraux », note 11.172 du 4 octobre 1945.

⁶ Archives départementales du Rhône, 437W52, Rapport 3546 du 25 avril 1945.

⁷ Archives départementales du Rhône, 437W24, chemise 1 : « Renseignements généraux », note du 9 octobre 1945.

⁸ Archives départementales du Rhône, 437W24, chemise « Résultats ».

pendant la Grande Guerre, il est nommé premier adjoint par Vichy mais s'engage dans la Résistance en 1943. Trois de ses fils meurent en déportation. C'est donc fort du statut de héros des deux guerres qu'il entre en politique en 1946 en se faisant élire à la Constituante à la tête de la liste du Parti républicain de la liberté (PRL) de Lyon.

Hommes nouveaux, donc, mais aussi partis nouveaux. C'est le cas du PRL, qui réunit dans son nom les termes de « république » et « liberté », évoquant à la fois le champ lexical de la droite républicaine de l'entre-deux-guerres et les valeurs retrouvées de la République. Cela marque clairement la volonté de la nouvelle génération de la droite modérée de couper le lien qui la rattache à Vichy, tout en revendiquant une tradition républicaine qui la relie, par-delà les deux guerres, aux opportunistes des années 1870 et 1880.

Au printemps 1946, les radicaux rejoignent pour leur part le Rassemblement des gauches républicaines où ils retrouvent l'UDSR de René Pleven, mais aussi des radicaux indépendants proches du centre-droit et la Réconciliation française, héritière du P.S.F. Tous adoptent les mêmes positions lors des référendums constitutionnels.

Selon Bernard Giroux ⁹, cela se traduit par un succès croissant des radicaux dans les milieux de droite. Entre octobre 1945 et novembre 1946, l'étiquette « Herriot » – derrière laquelle peut se cacher une liste radicale ou RGR – réalise sa plus forte progression dans le deuxième arrondissement, considéré jusqu'alors comme un bastion de la droite cléricale et modérée, passant de 8,8% à 28,8% des suffrages exprimés ¹⁰.

L'auteur, qui a classé les bureaux de vote selon leur tendance politique sous la III^e République remarque ainsi que si, en 1936, les radicaux emportaient en moyenne 20,6% des voix dans les bureaux classés à droite et 35% dans les bureaux classés à gauche, la tendance s'inverse en novembre 1946, puisque les scores moyens passent respectivement à 31,2% et 23% ¹¹.

Doit-on pour autant en conclure avec Bernard Giroux que le radicalisme franchit le Rubicon, passant, plus d'un demi-siècle après sa naissance à l'extrême gauche, à droite de l'échiquier politique ? Rien n'est moins sûr. René Rémond lui-même, qui avance l'hypothèse d'un passage à droite du parti radical en 1946 avec la création du RGR, reconnaît ensuite que cette

⁹ Bernard GIROUX, *La Presse lyonnaise et le référendum du 5 mai 1946*, Mémoire de fin d'études sous la direction de Bruno BENOIT, Lyon, Université Lumière Lyon 2/Institut d'études politiques de Lyon, 1994, 135 pages.

¹⁰ Bernard GIROUX, *op. cit.*, p. 124.

¹¹ *Ibid.*, p. 126.

hypothèse ne tient pas lorsqu'on observe la suite des événements, la tendance progressiste restant très influente au sein du parti au moins jusqu'à la fin de l'épisode Mendès-France ¹².

Eric Duhamel explique par ailleurs que la création du RGR « suscite des réserves de la part des radicaux "progressistes" et des tenants de l'autonomie du parti rassemblés autour d'Edouard Herriot [qui] n'entendait pas donner sa fille à n'importe qui » ¹³.

Le 13 avril 1946, Herriot déclare ainsi dans *Le Démocrate* :

Je conçois le rassemblement, mais autour de nous, avec nous au centre, avec des partis qui soient nettement de gauche et dans le respect absolu de nos principes ¹⁴.

Des municipales 1947 aux municipales 1953, les modérés s'affirment d'abord contre Herriot avant la réalisation de la « coalescence des centres ».

Sur le terrain, Herriot tient donc fermement sa position, affirmant son refus de s'allier avec le centre-droit, qu'il soit libéral, clérical ou modéré. Dans le programme du RGR pour les élections du 2 juin 1946, il affirme s'opposer « nettement, expressément au MRP, au PRL » et n'avoir « pas, avec ces partis, le moindre lien » ¹⁵. Notons cependant qu'il ne manifeste pas la moindre réaction de rejet lorsque l'Alliance démocratique – qui existe toujours, malgré l'adhésion au PRL de nombre de ses membres – appelle ses sympathisants à voter pour les radicaux lors du même scrutin ¹⁶.

Cette affirmation par Herriot de son appartenance à la gauche et de son refus de l'alliance avec la droite conduit donc progressivement les modérés à se rapprocher des gaullistes à l'approche des municipales de 1947.

Les modérés s'allient aux gaullistes pour contourner l'obstacle Herriot

Face à un Herriot renforcé par le prestige de son entrée à l'Académie, les succès électoraux qui reviennent et le soutien retrouvé du *Progrès*, qui l'avait un temps désavoué au moment

¹² René REMOND, *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 1985, p. 306-307.

¹³ Eric DUHAMEL, « Le Rassemblement comme rassemblement », *Recherches contemporaines*, numéro 5, Paris, Université Paris X-Nanterre, 1998-1999, p. 290.

¹⁴ Edouard HERRIOT, « L'appel du Président Herriot au peuple de France », *Le Démocrate*, 13 avril 1946, p. 1.

¹⁵ Archives départementales du Rhône, 437W32, chemise 5 : « R.G. », note 8.748 du 25 mai 1946.

¹⁶ Archives départementales du Rhône, 437W32, chemise 5 : « R.G. », note 8.334 du 20 mai 1946.

des référendums, les élections municipales du 19 octobre 1947 voient pour la première fois depuis la Libération les modérés lyonnais faire le choix de l'alliance à droite. Le PRL choisit en effet de participer aux listes d'union du tout jeune Rassemblement du peuple français (RPF) du général de Gaulle.

Cette stratégie est, on l'a dit, en grande partie liée au choix d'Herriot de ne pas s'allier avec sa droite. Non seulement, il décline la proposition du PRL, qui se déclare prêt à toute alliance pour contrer l'influence des communistes¹⁷, mais il refuse même de mener à la bataille une liste RGR, préférant prendre la tête d'un groupe homogène de radicaux. Dès lors, l'Alliance démocratique et la Réconciliation française décident de participer à la liste d'union emmenée par André Lassagne, leurs leaders le docteur Guinet et Joseph Nicol figurant respectivement en huitième et sixième places, positions qui leur assurent quasiment d'être élus. Roure-Robur, qui représente le PRL en l'absence de Montel, occupe la deuxième place, et les modérés sont en tout cinq sur les sept premiers de la liste. Après une période de rapprochement, radicaux et modérés s'opposent donc de nouveau, éloignant la perspective de la coalescence des centres. Le résultat est sans appel et la victoire des droites écrasante : elles obtiennent 23 des 58 sièges, les radicaux 16, les communistes 13 et le MRP 6. Malgré la possibilité de panachage, Herriot n'arrive qu'en dix-huitième position. Un rapport des Renseignements généraux du 22 octobre 1947 explique que « le Parti radical-socialiste est à l'agonie, état désespéré qui n'arrive à se prolonger que grâce à la science politique du grand médecin qui est à son chevet et qui a nom : le Président Herriot. [...] C'est son immense prestige qui continue à sauver les dernières étoiles de la constellation radicale »¹⁸.

La partie est cependant loin d'être jouée, puisque même avec le MRP, la droite ne représente que 29 sièges, soit un de moins que la majorité absolue nécessaire pour obtenir le poste de maire. De fait, Herriot détient une minorité de blocage. Dès le lendemain de la publication des résultats, le mercredi 22 octobre 1947, il annonce par communiqué de presse son intention de ne pas se présenter à sa propre succession car il ne peut « accepter d'être élu que par une majorité hostile à tout pouvoir personnel et à toute dictature »¹⁹. Il ferme ainsi explicitement la porte à l'offre du RPF, qui lui propose de conserver son siège en échange d'un partage des

¹⁷ « Le conseil national du P.R.L. », *L'Echo du Sud-Est*, 22 septembre 1947, p. 2.

¹⁸ Archives départementales du Rhône, 437W53, chemise 6 : « Elections municipales », note 2.186 du 22 octobre 1947.

¹⁹ « M. Herriot sera-t-il réélu maire de Lyon à l'unanimité dès le premier tour ? », *Le Progrès*, 23 octobre 1947, p. 2.

postes d'adjoints, et aux communistes. L'incarnation du modérantisme lyonnais renvoie donc dos à dos à la fois les héritiers de Chalier et ceux d'Imbert-Colomès. Ses adversaires le savent, il a gagné, et peut même à terme espérer réunir une majorité en ralliant les huit modérés de la liste RPF et les six MRP.

Conscient de cet atout, il mène donc, lors de la première séance du Conseil municipal, une habile manœuvre politique en annonçant qu'il « sera candidat à condition toutefois que ce vote soit acquis dans l'esprit de la note portée à la connaissance des Lyonnais »²⁰. Il est élu à l'unanimité par vingt-deux voix et trente-six bulletins blancs, qu'il qualifie avec humour de « première neige » en se penchant vers André Lassagne²¹, signe de sa satisfaction. Comme l'explique le journaliste du *Progrès*, la victoire est totale, même si elle peut sembler étrange :

M. Herriot sera donc élu à la curieuse unanimité de 22 voix, c'est-à-dire sans les suffrages qu'il s'était refusé à accepter et qui sont au nombre de 36, suffrages dont il s'est volontairement privé pour rester fidèle à ses convictions²².

Les élections municipales de 1947 sont donc à bien des égards un moment crucial des relations entre Edouard Herriot et les modérés lyonnais. Herriot réussit l'exploit de conserver sa mairie en résistant tant bien que mal au raz-de-marée gaulliste qui touche la plupart des grandes villes en France, et réussit à ménager les modérés, dont l'appui pourrait lui être nécessaire au Conseil municipal. C'est sans doute en ce sens qu'il faut interpréter l'élection de Roure-Robur, membre du PRL, comme adjoint à la mairie centrale – même si le radical Pinton reste premier adjoint –, puis le rôle dévolu à Joseph Nicol, de la Réconciliation française, rapporteur du budget.

Un rapprochement progressif des modérés

Si les modérés acceptent l'alliance gaulliste en 1947 et la maintiennent jusqu'aux élections cantonales de 1949, il semble cependant s'agir d'une stratégie opportuniste fondée sur la double-appartenance permise par le RPF qui offre à des modérés fragilisés l'occasion de revenir aux affaires en formant des listes de large union sans remettre en cause leur fidélité à leur parti d'origine. Les conseillers modérés se désolidarisent ainsi assez rapidement des

²⁰ « C'est par 22 voix que M. Herriot a été réélu », *Le Progrès*, 27 octobre 1947, p. 1.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

gaullistes qui avaient menacé de démissionner au moment de l'élection d'Herriot et de son refus de leur offrir les postes d'adjoints souhaités et comptaient s'opposer systématiquement.

En 1953, à l'approche d'un scrutin municipal capital pour des gaullistes en perte de vitesse, Jacques Soustelle, qui a pris à Lyon le relais d'André Lassagne décédé quelques mois plus tôt, explique le maintien d'Herriot à la mairie en 1947 par la défection des modérés qui refusent de soutenir Lassagne contre le maire sortant.

Les élections au Conseil de la République du 7 novembre 1948 confirment cependant l'appui d'une partie au moins des délégués modérés au RPF : Auguste Pinton, seul conseiller radical élu dans le département, explique ainsi son échec par la « pérennité de la vieille droite réactionnaire »²³, désignant ainsi les modérés dont l'appui a permis au RPF de remporter une nouvelle victoire en emportant deux sièges. Mais quelques jours à peine après l'élection au Conseil de la République, qui semble pourtant réaffirmer l'unité de la droite, la fondation du Centre national des indépendants par Roger Duchet marque la volonté d'une partie des modérés de suivre leur propre chemin en s'éloignant des gaullistes.

Pour autant, Herriot ne renie rien de son ancrage à gauche. A l'occasion de la querelle qui l'oppose, lors du Congrès radical de mai 1948, aux partisans de la double-appartenance radicale-RPF au nom de la lutte contre le communisme, il répond en affirmant le caractère social de son radicalisme :

Croyez-vous que notre anticommunisme puisse être le même que celui de la droite ? Des grèves ont eu lieu [...]. Dans ces grèves, il y avait une manœuvre politique, mais il y avait aussi la misère. Notre rôle est de détacher les malheureux de leurs mauvais bergers en leur venant en aide. La répression ne suffit pas à supprimer le mal²⁴.

Herriot reste en outre radicalement opposé à tout rapprochement officiel avec la droite modérée, comme le démontre l'épisode de l'éphémère fédération RGR du Rhône. Au printemps 1950, Léon Chambaretaud, vice-président fédéral du parti radical dans le Rhône, décide ainsi de créer, en plus de la fédération radicale, une fédération du Rassemblement des gauches républicaines. Selon les statuts les membres des partis adhérents – radicaux, mais aussi UDSR, Alliance démocratique et Réconciliation française, donc des partis de droite –

²³ Auguste PINTON, « Après la lutte », *Le Démocrate*, 13 novembre 1948, p.1.

²⁴ « Débat houleux au Congrès radical », *L'Echo du Sud-Est-La Liberté*, 4 et 5 mai 1948, p. 2.

deviendraient automatiquement membres de la nouvelle fédération RGR, et des indépendants pourraient la rejoindre à titre individuel. Cette initiative reçoit le soutien d'Albert Bayet, président des jeunesses du parti radical. Après de vifs débats, Herriot obtient en décembre 1950 s'exclusion de Chambaretaud et de ses amis, mais ces derniers poursuivent l'aventure plusieurs années sous le nom de Rassemblement des groupes républicains, aux cotés de l'UDSR et de l'AD

La mise en place du système des apparentements pour mettre les gaullistes en échec lors des législatives de 1951 entraîne pourtant un revirement. Ce mode de scrutin assure aux listes qui concluraient un apparentement l'obtention de l'intégralité des sièges du département si leurs scores additionnés dépassent les 50 %.

Dès la fin mai 1951, Roger Duchet annonce la conclusion d'un accord avec Daladier, président national du RGR, visant à constituer une « Quatrième Force », destinée à prendre la place de la Troisième, et composée des indépendants, du Rassemblement des gauches et du PRL Cette nouvelle alliance constitue « parfois des listes communes et presque partout des apparentements »²⁵. Dans le Rhône, la liste indépendants-PRL de Pierre Montel rejoint donc l'apparement SFIO-MRP-radicaux qui se dessinait depuis plusieurs mois. Si cet apparement échoue de peu à obtenir 50 % des voix, il confirme la possibilité d'un dialogue entre Herriot et les droites modérées et soulignent le poids du modérantisme de droite comme de gauche à Lyon : Herriot emporte 21,4 % des voix²⁶ contre 10 % aux radicaux à l'échelle nationale, et Montel 18,3 % contre 14 % aux listes CNIP/PRL. Surtout, ce résultat est pour Montel la confirmation qu'il peut exister hors de l'alliance avec le RPF puisqu'il talonne Soustelle et ses 22,9 %. Il entre d'ailleurs au gouvernement en 1950 à l'invitation de René Pleven et conserve son poste de secrétaire d'Etat à l'Air dans plusieurs cabinets successifs.

Les municipales de 1953 sont l'apogée de cette « coalescence des centres »

Dès le début de la campagne, il apparaît que radicaux et modérés, alliés à l'Assemblée depuis l'épisode Pinay, ont conclu une sorte de pacte de non-agression. A Pinay, Herriot déclarait ainsi lors de l'inauguration de la Foire 1952 : « Lyon vous comprend. Lyon

²⁵ « La campagne électorale », *L'Echo-Liberté*, 29 mai 1951.

²⁶ Du fait de la possibilité de panachage, nous donnons les scores des têtes de listes. Tous les résultats proviennent des Archives départementales du Rhône, 437W36.

vous approuve. Lyon vous suivra »²⁷. S'il n'est à aucun moment question de liste commune, Herriot et Montel, le radical et l'indépendant, s'épargnent donc mutuellement et ne cherchent pas à cacher le respect qu'ils se portent. Les critiques que formule Jacques Soustelle tout au long de la campagne en dénonçant « l'accord clandestin Herriot-Montel »²⁸ sont donc justifiées, à ceci près que l'alliance n'est en rien clandestine. Très tôt, en effet, les indépendants font le choix de mener leur campagne en « épargnant les radicaux de leurs critiques »²⁹.

Alors que Montel ménage Herriot tout au long de la campagne – même si la liste d'Union des indépendants met en avant la jeunesse de ses candidats³⁰, ce qui est d'une certaine manière une critique dissimulée contre les radicaux – Herriot montre sa sympathie pour les indépendants en acceptant d'assister à un banquet donné à Lyon par Antoine Pinay et Pierre Montel³¹.

De plus, cette alliance informelle entre les deux listes est confirmée dès le lendemain des résultats, Montel apportant, malgré la victoire de sa liste, qui emporte seize sièges contre quinze aux radicaux, son soutien à la reconduite d'Herriot à la tête de la municipalité. Les deux listes centristes apparaissent dès lors comme un seul et même bloc majoritaire, ce que confirme *Le Progrès*, qui indique que « M. Herriot doit conserver la mairie. M. Montel ne déclarait-il pas hier que les indépendants feraient bloc sur son nom, et, même sans l'accord d'autres partis, les deux grandes listes réunissent la majorité au conseil municipal »³². Herriot, de son côté, remercie Montel pour son soutien dans *Le Démocrate*, où il écrit, peu après sa réélection : « Je ne peux pas tarder davantage pour remercier de ses déclarations M. Montel, qui a été pour moi l'adversaire le plus cordial et le plus bienveillant »³³.

²⁷ « M. Pinay a inauguré la XXXIV^e Foire de Lyon », *Le Progrès*, 21 avril 1952, p. 6.

²⁸ Archives départementales du Rhône, 4296W105, chemise « R.P.F. 1953 », rapport du 15 avril 1953 sur la réunion électorale tenue par le R.P.F. le 14 avril 1953.

²⁹ Nathalie BROSSARD, *Edouard Herriot, maire de Lyon. Une fin de règne à travers la bataille des municipales (1945-1957)*, Lyon, Mémoire de maîtrise à l'université Lyon 3 (sous la direction de Claude Prudhomme), 1995, p. 42.

³⁰ Compte-rendu de la réunion électorale tenue par la liste d'Union des indépendants le 23 avril 1953, *L'Echo-Liberté*, 24 avril 1953, p. 4.

³¹ Si aucune date n'est précisée, cette réception est mentionnée notamment dans *Guignol* du 13 mai 1953 (LANCÊTRE, « Le véritable vainqueur des municipales », p. 2) et dans *Le Démocrate* du 9 mai 1953 (E. AIMOT, « Tribune libre », p. 2).

³² « Les élections », *Le Progrès*, 30 avril 1953, p. 4.

³³ Edouard HERRIOT, « Les remerciements du Président Edouard Herriot aux électeurs », *Le Démocrate*, 9 mai 1953, p. 1.

Malgré la victoire des indépendants en nombre de voix et de sièges, c'est donc bien une fois de plus Herriot qui sort vainqueur des municipales, prouvant qu'être minoritaire ne l'a jamais empêché de rester maire de Lyon. La force d'Herriot en 1953 est en effet d'avoir su une fois de plus réunir autour de son nom et de sa probable victoire personnelle une majorité potentielle, notamment par des accords négociés très tôt avec le RGR et la RF³⁴ et sans doute avec la SFIO pour s'assurer le soutien de leurs éventuels conseillers municipaux. Herriot peut ainsi être assuré dès avant le scrutin d'obtenir une majorité en réunissant sa droite et sa gauche. Les négociations ayant eu lieu avant les élections, on évite les compromis fragiles et précipités dictés par la nécessité de trouver une majorité après le scrutin, et donne des bases solides à la coalition majoritaire. Comme l'écrit *Guignol* dans une comparaison satirique entre le Conseil municipal et la Cène :

Gn'a aussi une autre différence tout à fait avantageuse, en faveur de la Cène municipale et lyonnaise. C'est l'absence complète du personnage de Judas, parce que gn'a pas le moindre traître, parmi les disciples apostoliques de notre Herriot. Qu'ils soient bien ou mal sarvis, ça n'a pas d'importance : ils se contentent honnêtement de la portion du pouvoir qu'ils ont touchée³⁵.

Si les élections municipales de 1953 peuvent apparaître par bien des aspects comme un passage de témoin, Montel remplaçant Auguste Pinton au poste de premier adjoint, il n'en est en fait rien. Certes, l'alliance entre radicaux et modérés est au centre de la vie politique lyonnaise du dernier mandat municipal d'Herriot au moins jusqu'aux législatives de janvier 1956. La parenthèse mendésiste et la décolonisation qui s'amorce, si elles sèment le trouble nationalement, ne viennent que tardivement à bout de la coalition des centres lyonnais³⁶. Mais l'expérience démontre une fois de plus la précarité de ce type d'alliances. Entre la fin 1955 et la mort d'Herriot, le 26 mars 1957, modérés et radicaux s'éloignent. A la mort d'Herriot en 1957, c'est Louis Pradel, un membre du parti radical, même s'il est proche du centre-droit, qui lui succède. Pierre Montel, dont la marche vers les sommets de la politique

³⁴ Bruno BENOIT et Rolland SAUSSAC, *Histoire de Lyon*, Brignais, Editions des Traboules, 2001, p. 232.

³⁵ GUIGNOL, « Les Délégations Municipales », *Guignol*, 3 juin 1953, p. 2.

³⁶ Cet épisode de la vie politique lyonnaise est traité dans notre mémoire de Master 1 : Yann SAMBUIS, *Lyon, Herriot, les droites. 1953-1956*, Mémoire de Master 1 sous la direction de Bruno BENOIT, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2010, 131 pages.

lyonnaise semblait inéluctable, échoue à s'imposer en tant que nouvelle incarnation de l'identité politique lyonnaise modérée.

S'il est incontestable que les transformations de la scène politique nationale après la Seconde Guerre mondiale tendent à rapprocher radicaux et modérés au centre de l'échiquier, il serait donc simpliste de faire de l'herriotisme tardif une simple fusion des modérés des deux bords. Certes, les uns continuent d'être poussés vers la droite par le renforcement des communistes et des socialistes, tandis que les autres sont poussés vers la gauche par l'émergence du gaullisme, et tous finissent par se retrouver temporairement au sein du RGR. Mais l'opposition ouverte d'Herriot et de l'aile gauche du parti radical à cette stratégie d'alliance avec des modérés ne partageant pas leur sensibilité sociale et laïque tend à infirmer l'hypothèse d'un glissement vers un centrisme qui ne serait « ni de droite, ni de gauche ». Localement, on ne peut pas non plus faire de la « synthèse herriotiste » un centrisme. Si le contexte national et l'identité politique modérée de Lyon favorisent la « coalescence des centres », et si l'on ne peut nier la bonne entente entre la droite modérée et Herriot, ce dernier qualifie encore, en 1953, Pierre Montel d'« adversaire »³⁷. Plus que de centrisme, il conviendrait donc peut-être de parler d'un « centralisme herriotiste », que je définirais non pas comme un parent du centralisme jacobin ou léniniste, mais comme une stratégie de conservation du pouvoir fondé sur la centralité politique, qui permet à Herriot de conserver la mairie même lorsqu'il n'y est pas majoritaire, et ce tout particulièrement après 1945, en faisant valoir la minorité de blocage qu'il réussit toujours à obtenir, que ce soit, comme en 1947, pour n'être élu que par les 22 voix qu'il considère comme suffisamment républicaines, ou comme en 1953, pour réunir sur son nom des modérés arrivés en tête mais incapables de réunir une majorité sans lui.

³⁷ Edouard HERRIOT, « Les remerciements du Président Edouard Herriot aux électeurs », *Le Démocrate*, 9 mai 1953, p. 1.